



INFO

mardi, le 19 mai 2020

Covid-19 - concept de protection

Distribution de masques de protection - le volontariat prévaut

Afin de compléter le dispositif de protection Covid-19 dans les transports, les TPG distribuent des masques aux usagers du réseau. Pour cela des horaires sont attribués aux collègues en réserve. Le SEV salue cette initiative de prévention qui va dans le sens d'une responsabilisation des usagers, mais insiste sur la base uniquement volontaire des collègues qui vont assurer la distribution.

Parmi les collègues en dépôt maison certains souhaitent se rendre utile en aidant à la distribution du matériel nécessaire à la protection de chacun-e, au sein des tpg. La distribution au public, au contact avec des centaines de personnes, est évidemment une autre affaire.

Néanmoins, de telles distributions permettent de sensibiliser le public au fait que la distance physique ne peut pas être toujours assurée dans les transports publics. , nous semble important Il nous semble également important de rappeler que la responsabilité et le respect des usagers pour le travail effectué doit aussi passer par le port du masque. Personne mieux que les conducteurs-trices ne saura le faire entendre et comprendre. Mais le SEV exige que ce soit toujours sur base de volontariat et avec toutes les protections requises. De tels horaires ne doivent en aucun cas être imposés, mais la planification doit s'assurer le consentement du conducteur avant de les attribuer.

Valérie Solano
secrétaire syndicale
Direct +41 22 731 60 11
Mobile +41 79 333 32 43
valerie.solano@sev-online.ch

Secrétariat régional Genève
TPG - Permanence Genève
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Téléphone +41 22 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch
www.sev-online.ch